

**RAPPORT N° 03/4-16  
au Conseil Municipal**

**OBJET**

**REALISATION DE DEUX PLATEAUX  
DE VOLLEY- BALL AU STADE DE LA BUSE  
AU BAS DE LA RIVIERE**

**APPROBATION DU PROJET**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

**AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS**

Le présent projet a pour objet la réalisation de 2 plateaux sportifs sur le stade de la Buse-Bas de la rivière destinés à la pratique du volley-ball.

**Caractéristiques du projet :**

Les deux plateaux sportifs sont de dimension 9m x 18m. Les travaux consistent en terrassement, construction des plateaux noirs en enrobé, la mise en place d'un revêtement synthétique et des équipements pour la pratique du volley-ball.

La réalisation de ces travaux est estimée à 51000 euros hors taxes.

**Plan de financement**

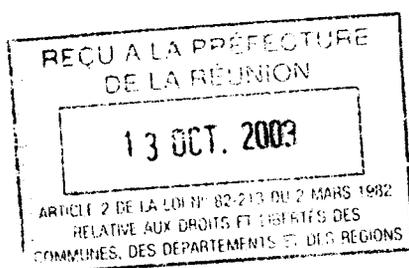
Cet équipement sportif sera affecté en priorité au collège Reydellet situé à proximité. Dans le cadre de la rénovation des équipements sportifs extra-muros des collèges existants, le département finance ce type d'équipement à 100%.

Participation du Conseil Général 100 %.

Je vous demande en conséquence :

- d'approuver le projet de réalisation de deux plateaux de volley-ball au Bas de la Rivière stade de la Buse,
- d'approuver le plan de financement,
- de m'autoriser à solliciter la subvention à 100 % auprès du Conseil Général.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

René-Paul VICTORIA

COMMUNE DE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 03/4-16  
du Conseil Municipal  
en séance du mardi 30 septembre 2003

**OBJET**

REALISATION DE DEUX PLATEAUX  
DE VOLLEY- BALL AU STADE DE LA BUSE  
AU BAS DE LA RIVIERE

APPROBATION DU PROJET

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 03/4-16 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Christian ALBANY, 8<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le projet de réalisation de 2 plateaux de volley-ball, stade de la buse Bas se la Rivière.

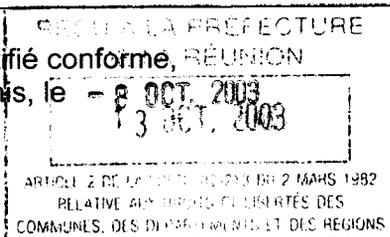
**ARTICLE 2**

Approuve le plan de financement.

**ARTICLE 3**

Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Général.

Pour extrait certifié conforme, RÉUNION  
Fait à Saint-Denis, le - 8 OCT. 2003  
13 OCT. 2003



LE MAIRE